

ClearBus, le postier numérique

Ecrit par



Michel de GRANDI
Sous-chef de service

La start-up grenobloise ClearBus s'est spécialisée dans l'acheminement numérique du courrier. L'entreprise se définit comme un « *opérateur postal numérique* » et parie sur le potentiel du marché de la poste ouvert à la concurrence. Elle va lancer courant avril son offre commerciale destinée aux particuliers et aux professionnels.

1 L'idée

En 2008, des ingénieurs issus du monde des télécommunications et de la gestion professionnelle de documents mettent au point un système de transport numérique sécurisé du courrier.

Concrètement, un particulier qui doit, par exemple, envoyer un courrier prépare sa lettre numérique à partir d'une application spécifique. L'envoi s'effectue à une adresse postale. Le courrier reçoit au départ une identité numérique (certificat) qui constitue sa signature. ClearBus se charge du routage. Si le destinataire est abonné, le courrier arrive dans sa boîte aux lettres dédiée. S'il ne l'est pas, ClearBus le prévient par SMS, mail ou message vocal. Après avoir téléchargé une application, le destinataire n'a plus qu'à s'authentifier. Autre hypothèse : si le destinataire n'a pas d'accès à Internet, ClearBus s'engage à lui délivrer une version imprimée.

L'idée de base n'était pas d'aboutir au « zéro papier », mais plutôt de n'imprimer que le nécessaire à partir d'un original numérique. L'option du courrier dématérialisé présente plusieurs avantages, dont celui de l'acheminement. Tous les types de documents sont admis, tels que les plans, les vidéos ou le son, peu importe leur poids.

2 Le financement

Avec le lancement de son offre commerciale, la start-up espère lever entre 2 et 2,5 millions d'euros dans les premiers mois de 2011, en invitant de nouveaux investisseurs à son capital. Ce financement viendra s'ajouter aux montants déjà obtenus : 400.000 euros, dont 100.000 euros financés par Oséo pour le démarrage. La phase d'amorçage a ensuite nécessité 550.000 euros, dont 230.000 euros collectés par augmentation de capital.

3 Les perspectives

ClearBus, qui a quatre brevets en cours d'homologation, a mis sur pied un plan stratégique 2012-2015 au terme duquel son chiffre d'affaires hors taxes devrait tripler à 3 millions d'euros. Le résultat net devrait pour sa part s'établir à 776.000 euros en 2015, contre une perte de 129.000 euros cette année.

L'entreprise, qui compte faire passer ses effectifs à 25 personnes dans trois ans, va notamment se rémunérer sur les forfaits proposés, au grand public comme aux professionnels. Leur prix s'échelonne de 5 euros par mois (pour 4 envois) à 7.300 euros prépayés.

Par comparaison, la rédaction et l'envoi d'une lettre classique coûtent en moyenne 8 euros à une entreprise, sa réception et son traitement environ le double (15 euros). Quant au marché sur lequel se positionne l'opérateur, il génère chaque année un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros.

MICHEL DE GRANDI

Fiche technique

Date de création :

fin 2008.

Fondateurs et cogérants : Guy Dubrisay, Alain Dubrisay, François Cachard, Peter de Maeyer.

Chiffre d'affaires 2010 : 97.000 euros.

Chiffre d'affaires escompté pour 2015 :

3 millions d'euros.

Effectifs :

12 salariés.